



# **ANNEXE 3**

**Délégations de signature du Président**

## Registre des Délibérations

### ASSEMBLEE GENERALE DU 14 DECEMBRE 2015

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône et Loire,

- vu le Code de Commerce et les textes subséquents,
- vu le règlement intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
- vu la délibération du 21 décembre 2010 sur l'administration générale de la CCI
- vu la délibération de la CCI du 21 décembre 2010 sur la délégation de signature pour les actes notariés et administratifs
- vu la délibération de la CCI du 7 février 2011 sur la délégation de signatures pour les contrats
- vu la délibération de la CCI du 2 mai 2011 sur la délégation de signatures au Directeur général adjoint
- vu les délibérations de la CCI du 28 novembre 2011 sur les délégations de signatures du Directeur Général et du Directeur Administratif et Financier,
- vu la délibération de la CCI du 25 juin 2012 sur les délégations de signatures du Président pour les contrats,
- vu la délibération du 31 mars 2014 sur les délégations de signatures du Président pour les achats,
- vu la délibération du 22 juin 2015 sur les délégations de signature du Président au service portuaire APROPORT pour les achats
- vu la note du 14 décembre 2015 pour les actes notariés et administratifs

décide,

1 - le premier Vice-président et(ou) le Directeur Général reçoivent délégation pour signer séparément les actes et engagements répertoriés au tableau annexé ;

2 - sur proposition du Directeur Général et sans préjudice des délégations dont celui-ci est bénéficiaire, les collaborateurs dont les noms suivent reçoivent délégation pour signer des actes et engagements répertoriés dans le tableau annexe ;

3 - les présentes désignations seront annexées au règlement intérieur de la CCI conformément à l'article 40 du règlement intérieur.

Fait à Mâcon, le 14 décembre 2015

Le Président,  
Bernard ÉCHALIER

14 décembre 2015

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE SAONE ET LOIRE

-----

**Délégations de signatures**  
**du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie**  
**de SAONE ET LOIRE**  
**pour l'ensemble des services et activités**

Nature de l'acte	fonction du délégataire bénéficiaire	conditions ou observations
<b>I – ADMINISTRATION GENERALE</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>actes notariés et ensemble des actes d'administration générale</li> </ul>	<p>Antoine DIAZ Premier Vice-Président</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>actes notariés et administratifs relatifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>aux cessions de terrains des zones d'activité appartenant à la CCI</li> <li>aux acquisitions ou cessions de terrains ou bâtiments sur lesquelles la CCI aura préalablement délibéré</li> </ul> </li> </ul>	<p>Pascal LEYES Directeur Général</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>organisation interne des services</li> <li>missions et déplacements</li> </ul>	<p>Pascal LEYES Directeur Général</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>visas consulaires et formalités relatifs au commerce extérieur</li> </ul>	<p>Pascal LEYES Directeur Général</p>	<p>avec subdélégation à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carine SABATIER</li> <li>- Christiane BRIOT</li> <li>- Chantal BOURGEOIS</li> <li>- Sylvie PERREAU</li> <li>- Nadège ANDRE</li> <li>- Claudine KRUMB</li> <li>- Sylvie TRAMOIS</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de formalités des entreprises notamment la signature des récépissés de dépôts</li> </ul>	<p>Rémi JOUANNEAU, Directeur du développement des entreprises</p>	<p>avec subdélégation à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brigitte GOY</li> <li>- Chantal GUINET</li> <li>- Sylvie LELEUX</li> <li>- Dominique COURTOIS</li> <li>- Carine SABATIER</li> <li>- Sylvie TRAMOIS</li> <li>- Adeline GRAS</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention et renouvellement cartes professionnelles des agents immobiliers</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brigitte GOY-LAUVERGNE</li> </ul>

Nature de l'acte	fonction du délégataire bénéficiaire	conditions ou observations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistrement des contrats d'apprentissage</li> </ul>	<p>Françoise MATHIEU-HUMBERT Directrice de la Formation Initiale</p>	<p>avec subdélégation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sylvie BAS</li> <li>- Stéphane FRANQUIN</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclarations fiscales</li> <li>• Locations coffres bancaires toutes opérations postales (sauf CCP)</li> </ul>	<p>Dominique HANNOT Directrice des Ressources Humaines et de l'Administration générale</p> <p>Olivier REBOULET Chef du service « Comptabilité, gestion, finances »</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baux de locations</li> <li>• Conventions à caractère administratif</li> </ul>	<p>Dominique HANNOT Directrice des Ressources Humaines et de l'Administration générale</p>	
<b>II – GESTION DU PERSONNEL</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• licenciements de personnel</li> <li>• promotions individuelles</li> <li>• recrutement du personnel</li> <li>• relations avec les représentants du personnel</li> <li>• rémunérations, primes</li> <li>• sanctions disciplinaires</li> <li>• titularisations</li> </ul>	<p>Pascal LEYES Directeur Général</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• attestations</li> <li>• déclarations sociales</li> </ul>	<p>Dominique HANNOT Directrice des Ressources Humaines et de l'Administration générale</p>	
<b>III – GESTION FINANCIERE</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ordonnancement et engagement des dépenses, charges, recettes et produits prévus au budget</li> </ul>	<p>Antoine DIAZ 1<sup>er</sup> Vice-président</p>	

Nature de l'acte	fonction du délégataire bénéficiaire	conditions ou observations
<p>Achats</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• commandes en exécution des budgets</li><li>• contrats de crédit bail</li><li>• conventions diverses</li><li>• marchés</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• Achats relatifs à la sécurité et Prévention des risques :</li></ul>	<p>Antoine DIAZ 1<sup>er</sup> Vice-président</p>	<p>Pour les commandes et conventions uniquement et dans la limite de 5 000 € - Séverine DELIDAISS</p> <p>dans la limite de 7 500 € - Michel CARADOT - Françoise MATHIEU-HUMBERT - Dominique HANNOT - Rémi JOUANNEAU Et - Martine HERNANDEZ et Marie Anne PATISSIER - Olivier LIENARD - Sylvie PERREAU - Olivier REBOULET - Maurice VARREL - Laurent MANSON (limite 4 000 €)</p> <p><u>Pour APROPORT</u> dans la limite de 10 000 € - Fanny FURCHERT</p> <p>Dans la limite de 4 000 € pendant l'absence de Fanny FURCHERT à - Nicole CHARNERIE</p> <p>Dans la limite de 2 000 euros à - Audrey PERROTO - Christian CANITROT</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrats ou conventions de vente de services ou de productions de la CCI</li><li>• Conventions de location ou de mise à disposition de biens propriété ou gérés par la CCI.</li></ul>	<p>Antoine DIAZ 1<sup>er</sup> Vice-président</p>	<p>Jusqu'à hauteur de 10 000 euros H.T. pour les conventions ponctuelles et inférieures à un an ou à 10 000 euros par an pour les conventions inférieures à quatre ans: - Fanny FURCHERT pour les activités du service portuaire APROPORT - Françoise MATHIEU-HUMBERT pour les activités de la direction de la formation initiale et de l'apprentissage</p> <p>Jusqu'à hauteur de 5 000 euros H.T. pour les conventions ponctuelles et inférieures à un an ou à 5 000 euros par an pour les conventions inférieures à quatre ans: - Séverine DELIDAISS pour les activités de la direction de la Formation Professionnelle et de l'Emploi</p>